



**RAPPORT PREALABLE
AU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
ANNEE 2017**

SOMMAIRE

Budget Général :

- Informations relatives au personnel et aux bâtiments administratifs

Service Eau :

- Etat d'avancement des autorisations de programme de travaux
- Evolution de l'endettement et de l'autofinancement net
- Perspectives 2017

Service Assainissement Collectif

- Etat d'avancement des autorisations de programme de travaux
- Evolution de l'endettement et de l'autofinancement net
- Perspectives 2017

Service Assainissement Non Collectif

BUDGET GENERAL

Pour rappel, le budget général est un budget de transition qui comptabilise les charges communes aux différentes activités. Le budget s'équilibre par une participation versée par chaque budget annexe en fonction de clés de répartition approuvées par le Conseil d'Administration.

Les principales charges comptabilisées au budget général concernent les charges de personnel et et des bâtiments administratifs.

Le personnel :

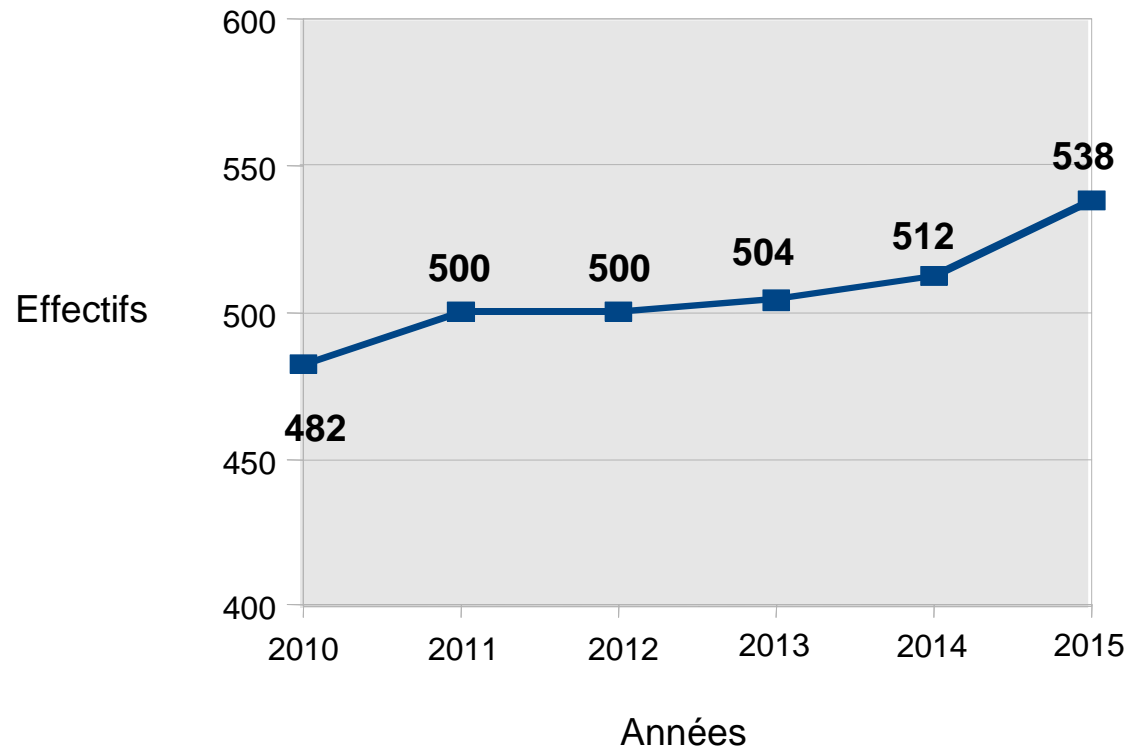
En tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial, les contrats de travail de Noréade sont des contrats de droit privé.

Au 31/12/2015, Noréade comptait 538 salariés dont 139 sont des fonctionnaires détachés du SIDEN-SIAN. A cet effectif, il convient d'ajouter 9 intérimaires dont les postes ont vocation être pérennisés.

Les graphiques, ci-après, montrent l'évolution, depuis 2010, des effectifs sous contrat de travail Noréade, la structure des effectifs et, par service, l'évolution des dépenses de personnel, incluant l'ensemble des charges : charges salariales et sociales, intérimaires, formations, participations et taxes sur les rémunérations.

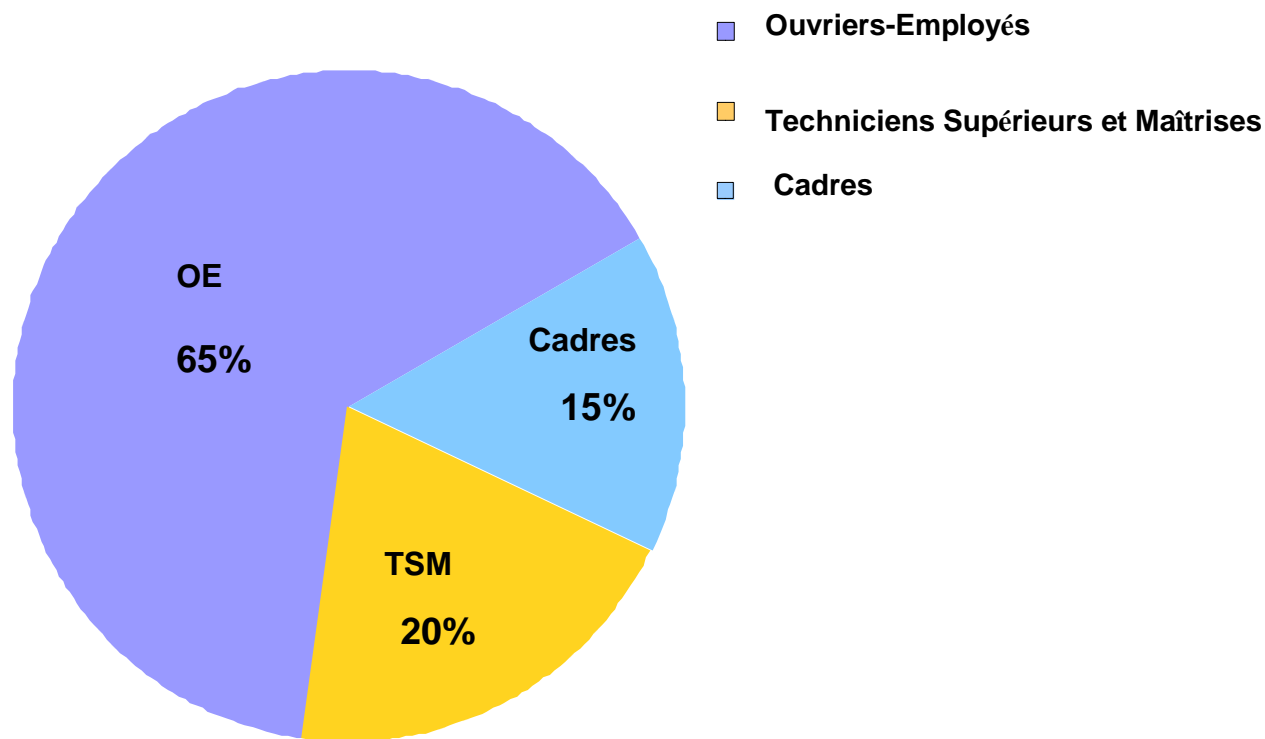
BUDGET GENERAL

Evolution des effectifs sous contrats de travail Noréade



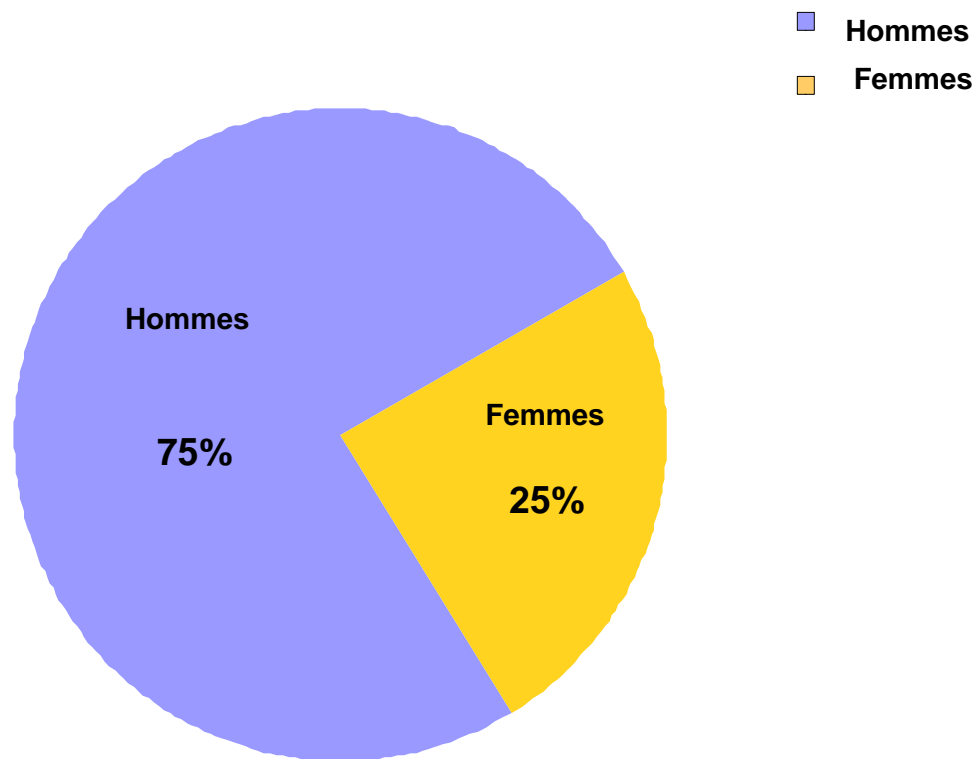
BUDGET GENERAL

Répartition par catégorie socio-professionnelle au 31/12/2015



BUDGET GENERAL

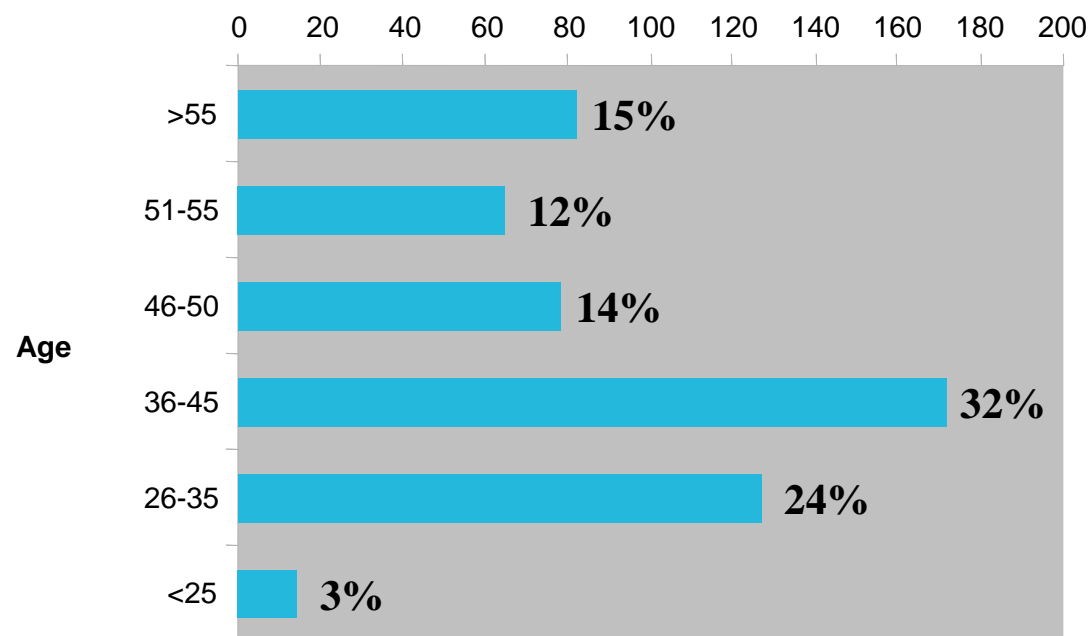
Répartition du personnel par Sexe au 31/12/2015



BUDGET GENERAL

Pyramide des âges au 31/12/2015

Age moyen 43 ans



BUDGET GENERAL

Evolution des dépenses de personnel par rapport aux recettes du service

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Charges total de personnel	24,8 M€	26,0 M€	26,9 M€	27,2 M€	28,5 M€	29,8 M€
<u>Service eau :</u>						
• Charges de personnel	15,0 M€	15,4 M€	15,9 M€	15,8 M€	16,7 M€	17,6 M€
• Recettes	55,8 M€	57,7 M€	59,0 M€	60,0 M€	59,2 M€	65,9 M€
• % charges/recettes	27 %	27 %	27 %	26 %	28 %	27 %
<u>Service assainissement collectif :</u>						
• Charges de personnel	9,2 M€	9,9 M€	10,3 M€	10,7 M€	11,1 M€	11,4 M€
• Recettes	55,0 M€	59,5 M€	59,1 M€	59,6 M€	61,0 M€	64,1 M€
• % charges/recettes	17 %	17 %	18 %	18 %	18 %	18 %
<u>Service assainissement non collectif :</u>						
• Charges de personnel	0,6 M€	0,7 M€	0,7 M€	0,7 M€	0,7 M€	0,8 M€
• Recettes	0,6 M€	1,1 M€	1,5 M€	1,7 M€	1,8 M€	1,2 M€
• % charges/recettes	100 %	64 %	47 %	41 %	39 %	67 %

BUDGET GENERAL

Personnel – Evolutions

Un accord d'entreprise a été signé en 2010 qui fixe les modalités des contrats de travail, le fonctionnement des commissions paritaires et des conseils de discipline, l'arborescence du système organisationnel, la gestion des absences et des congés, l'organisation et l'aménagement du travail, les rémunérations, le régime de retraite et les avantages sociaux.

Concernant le personnel, les avancées actées en 2016 sont les suivantes :

- Augmentation du point d'indice de + 0,5% au 1/1/2016 et augmentation de 6 points d'indice pour tous les échelons
- Augmentation de 10 € de l'indemnité d'astreinte
- Chaque promotion (avancement de position) doit entraîner au minimum une augmentation de 10 points d'indice
- En cas de séparation, un salarié garde le Complément pour Charge de Famille même s'il n'a pas la garde des enfants
- Prise en charge obligatoire par Noréade de 50% du montant de base de la complémentaire santé.

BUDGET GENERAL

Personnel – Evolutions

Evolution des effectifs :

L'adhésion en eau de la commune de Denain, au 1/1/2017, entraîne un transfert de personnel de 12 personnes qui seront réparties entre les centres de Le Quesnoy (7 personnes) et Pecquencourt Sud (5 personnes).

Par rapport aux prévisions de 2016, il est prévu de recruter 13 personnes dont :

- ✓ 4 personnes pour le service eau: 2 agents pour le service production et 2 agents pour le service distribution
- ✓ 3 personnes pour le service assainissement collectif dont 2 personnes pour créer une 3ème équipe pour l'activité curage.
- ✓ 5 personnes pour le service assainissement non collectif
- ✓ 1 personne pour les services généraux

BUDGET GENERAL

Construction et Rénovation des Bâtiments administratifs

Depuis la construction de son siège à Wasquehal en 1984, Noréade a lancé des opérations de construction et de rénovation de ses bâtiments administratifs.

Pour les centres d'exploitation de Pecquencourt (1991), Le Quesnoy (1992) et Avesnelles (2000), installés dans des locaux anciens devenus inadaptés, Noréade a d'abord construit 3 nouveaux centres.

Puis le centre d'exploitation de La Gorgue a fait l'objet d'une rénovation et d'une extension de son bâtiment, dont les travaux se sont terminés en 2011.

Ensuite, compte tenu de l'augmentation de notre périmètre d'intervention, Noréade a créé 2 nouveaux sites :

- le centre d'Urvillers, installé en 2004 dans des préfabriqués à Essigny-le-Grand, et dont la construction du nouveau centre s'est achevée en 2015.
- le centre de travaux d'Orchies, avec un achat de 2 bâtiments en 2008 qui ont été entièrement rénovés. Les travaux d'aménagements extérieurs sont en cours de finalisation.

BUDGET GENERAL

Bâtiments administratifs - Projets période 2015 - 2020

Le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2015 – 2020, présenté fin 2014, avait prévu une enveloppe financière de 8,4 M € sur 6 ans avec comme projets principaux:

- la rénovation et l'extension du centre de Beauvois-en-Cambrésis,
- la construction d'un nouveau centre pour Cassel,

Pour le centre de Beauvois-en-Cambrésis, il s'avère finalement plus intéressant de construire un nouveau bâtiment sur le terrain jouxtant le bâtiment actuel, et propriété de Noréade. Le montant des travaux est estimé à 4,2 M €.

Concernant le centre de Cassel, son implantation ne permet pas de réaliser des travaux d'extension. Noréade est propriétaire d'un autre terrain sur la commune de Cassel, mais celui-ci n'est pas adapté à nos besoins. Par conséquent, la construction d'un nouveau centre pour Cassel nécessite des études complémentaires et ne pourra pas se faire avant quelques années.

BUDGET GENRAL

Bâtiments administratifs - Projets période 2015 - 2020

Enfin, les locaux du siège à Wasquehal sont devenus exigus. De 65 agents en 1984, Noréade compte maintenant 120 salariés. Il a fallu étendre les surfaces de bureaux, d'abord par la transformation du sous-sol dans les années 90, puis par une extension de bâtiment de 60 m² achevée en 2015.

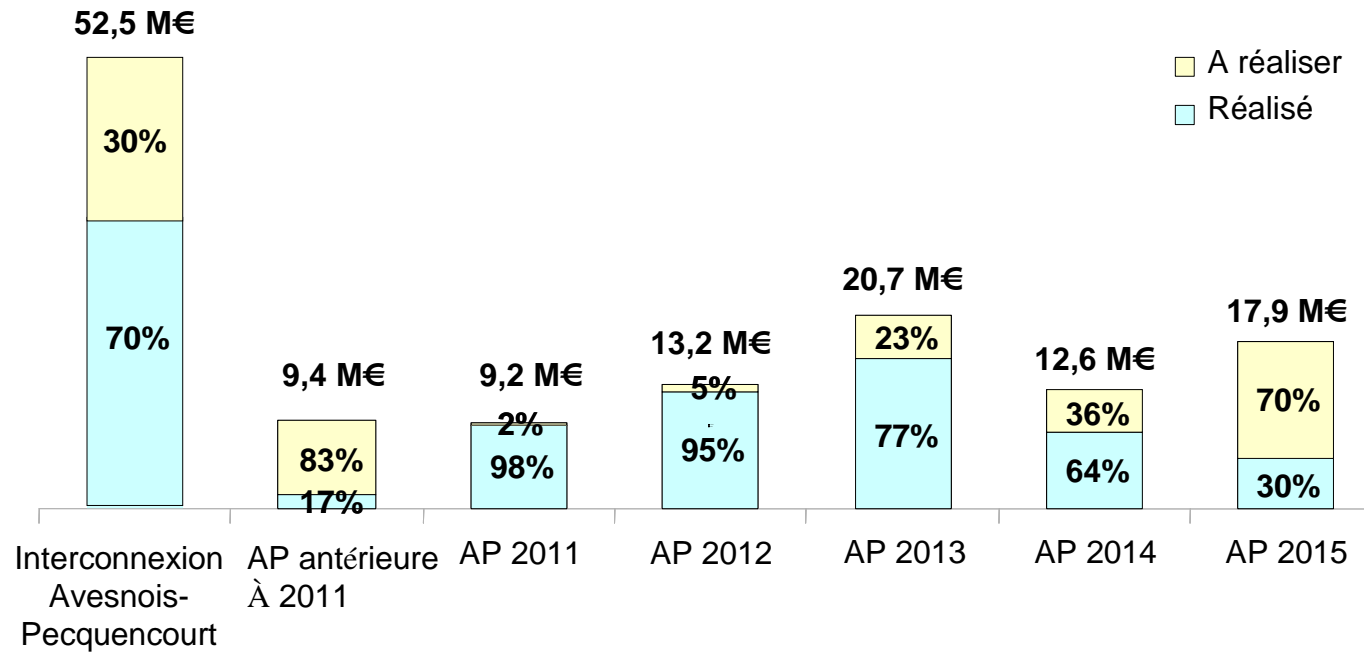
Devant la nécessité de trouver des surfaces de bureaux complémentaires mais compte tenu des incertitudes sur les besoins en personnel à moyen terme, il a été fait le choix de louer des locaux annexes situés au 1 Ter avenue de la Marne à Wasquehal, à proximité du siège, qui permettront d'accueillir une trentaine de salariés.

SERVICE EAU

SERVICE EAU

Etat d'avancement des Autorisations de Programmes de travaux

(situation à fin 2015)



A fin 2015, le cumul des AP s'élève à 135,5 M € et le taux d'avancement est de 66%, contre respectivement 127,0 M € et 61% l'an dernier.

SERVICE EAU

Programmes de travaux et financement – synthèse à fin 2015

Travaux et Subventions :

Le montant des Autorisations de Programme (AP) non mandaté s'élève à : 46,4 M € (1)

Le montant des subventions à recevoir, pour ces même travaux, s'élève à : 11,8 M € (2)

Par conséquent, le montant des AP restant à financer est de : 34,6 M € (3) = (1) – (2)

Rappel des résultats du compte financier 2015 :

L'excédent comptable 2015 incluant les restes à réaliser est de : 7,7 M € (4)

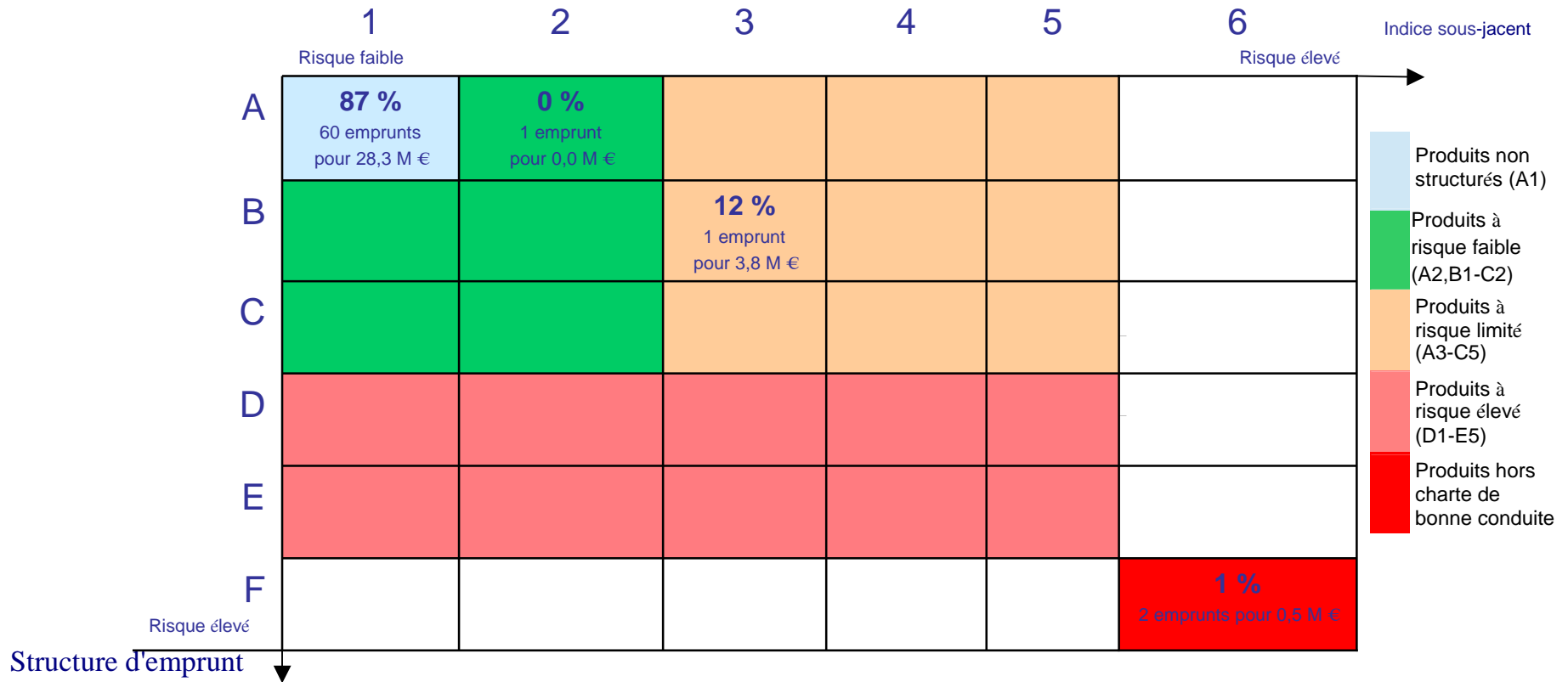
Les restes à réaliser en investissement s'élèvent à : 2,1 M € (5)

Le solde disponible du résultat comptable 2015 est de : 5,6 M € (6) = (4) – (5)

En affectant le montant du résultat disponible (5,6 M €) au montant des AP restant à financer (34,6 M €), il faudrait emprunter 29,0 M € pour terminer à réalisation des AP votées.

SERVICE EAU

Dette – Classification des emprunts en fonction du risque (situation à fin 2015)



SERVICE EAU

Dettes – Classification des emprunts en fonction du risque

(situation à fin 2015)

A fin 2015, l'endettement s'élevait à 32,6 M € et était composé de 64 emprunts.

La structure de la dette de Noréade est saine. Aucun des emprunts souscrits, ou repris dans le cadre d'adhésion, n'est éligible au fonds de soutien des emprunts à risque créé par l'Etat.

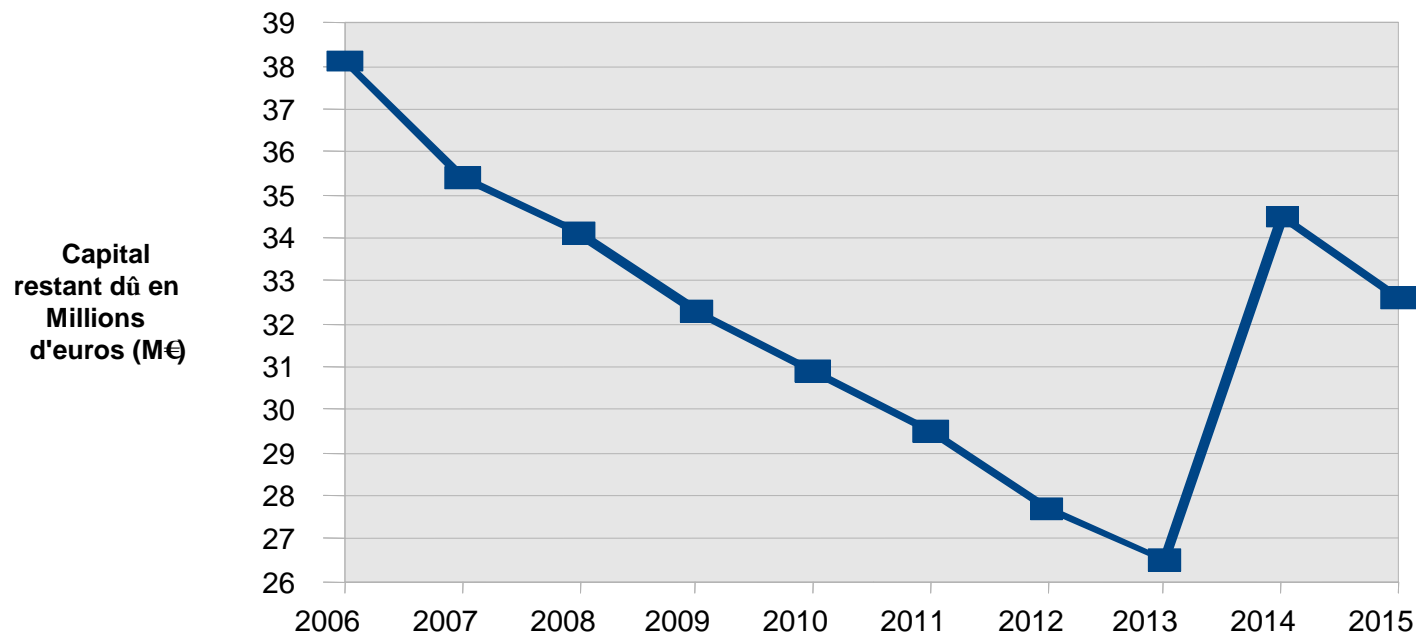
Catégorie A1 : les 28,3 M € sont des emprunts à taux fixe, dont 2,5 M € sont des avances sans intérêt.

Catégorie B3 : les échéances de l'emprunt sont calculés soit au taux fixe de 2,88 % soit au taux fixe de 4,50 %.

Catégorie F6 : il s'agit de 2 emprunts souscrits en francs suisse. Pas de coefficient multiplicateur, les taux d'intérêt restent fixes pendant toute la durée de l'emprunt (taux fixe de 3,07 %).

SERVICE EAU

Dettes – évolution de l'endettement (31/12/N)



En baisse constante depuis 2006, l'endettement s'est accru en 2014 avec la souscription d'un premier emprunt de 10,0 M € comptetenu de l'avancement de la liaison Avesnois-Pecquencourt.

SERVICE EAU

Dettes – Projection à fin 2017

Sur la base des emprunts connus à ce jour, y compris les reprises d'emprunts des communes nouvellement adhérentes, l'endettement à fin 2017 s'élèverait à 28,5 M €.

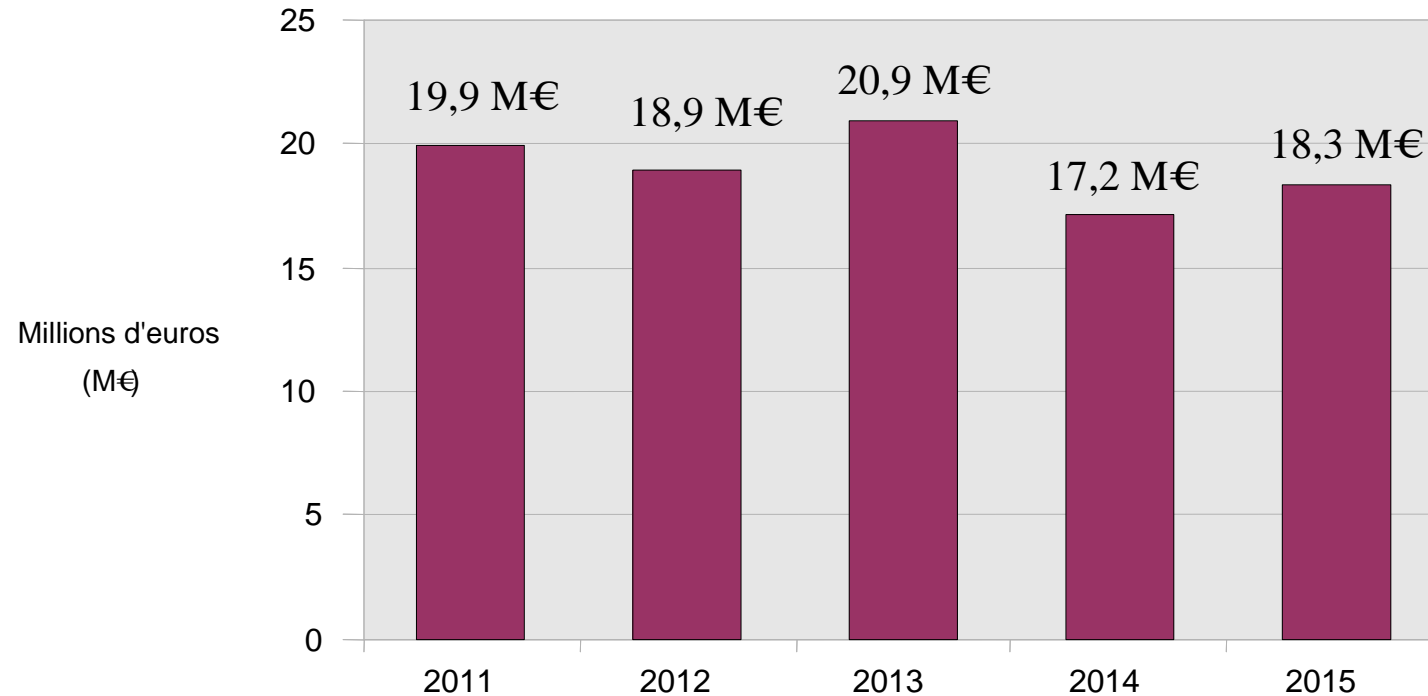
A cet endettement s'ajoutera les emprunts pour les travaux en cours de réalisation.

A fin 2015, il restait 29 M € de travaux à financer auxquels il convient d'ajouter les emprunts pour les travaux 2016, estimés à 13,5 M €, et pour les travaux 2017, estimés à 5,0 M €, soit un total de 46,9 M € d'emprunts.

Mais compte tenu du décalage des travaux dans le temps - l'équivalent de 2 à 3 ans de programmation en fin d'exercice - l'endettement à fin 2017 devrait rester inférieur à 40 M €.

SERVICE EAU

Evolution de l'autofinancement net annuel



L'autofinancement net de 2015, 18,3 M €, progresse par rapport à celui de 2014, 17,2 M €.

L'autofinancement net moyen sur les 5 dernières années s'élève à 19,0 M €.

SERVICE EAU

Perspectives pour 2017

Objectifs du PPI 2015 - 2020 :

Pour rappel, les objectifs du PPI 2015 - 2020 étaient :

- de limiter, à compter de 2016, la hausse des tarifs à 2 %, dont 1 % due à l'inflation
- de réaliser un minimum de 19 M € de dépenses d'équipement par an sur la base d'un autofinancement net disponible de 14,1 M €, d'un financement par emprunt à hauteur de 5 M € par an, complété par des subventions versées dans le cadre des interconnexions de réseaux.

Rénovation des réseaux : des crédits à compléter

Le PPI 2015 - 2020 avait prévu d'allouer 8 M € de crédits en renouvellement des réseaux. Sur cette base, il faudrait près de 300 ans refaire l'ensemble des réseaux de Noréade.

Aussi, dès 2015, le Conseil d'Administration a augmenté les crédits de renouvellement, en ponctionnant 5 M € sur le résultat, permettant de budgéter 13 M € de travaux de rénovation des réseaux.

Pour 2016, le Conseil d'Administration a annulé les crédits de remplacement des branchements plomb (1 M €) pour les affecter en renouvellement de réseaux. Le budget 2016 de renouvellement des réseaux est ainsi passé de 8 M € à 9,1 M €.

SERVICE EAU

Perspectives pour 2017

Puis, un appel à projet sur la rénovation des réseaux permettant de diminuer les ratios de fuite a été lancé dans le courant de l'année 2016 par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, permettant d'obtenir des subventions et des avances sans intérêts.

Aussi, Noréade a répondu à la demande de l'Agence de l'Eau et a inscrit 9,4 M € de travaux supplémentaires en 2016, financés par une subvention de 0,9 M €, une avance sans intérêt de 3,2 M € et un emprunt de 5,3 M€.

Au final, près de 19 M € de crédits de renouvellement de réseaux ont été inscrits en programmation 2016.

Tarifs 2017 :

Le taux d'inflation demeure durablement faible et reste proche de 0 %.

Pour la 3ème année du PPI 2015 - 2020, il est proposé de conserver l'objectif fixé initialement et d'augmenter, comme en 2016, les tarifs de + 1 % qui devrait permettre d'obtenir, après avoir provisionné les annuités des emprunts des travaux non terminés, un autofinancement net disponible de l'ordre de 14,5 M € pour les investissements 2017.

SERVICE EAU

Perspectives pour 2017

La capacité financière 2017 pour le financement des investissements s'élèverait ainsi à :

	Montant
Autofinancement net disponible	14,5 M€
Emprunt	5,0 M€
Subvention Agence de l'Eau	1,1 M€
Capacité financière 2017	20,6 M€

SERVICE EAU

Perspectives pour 2017

Affectation des dépenses d'équipement, propositions :

La provision pour les rénovations des bâtiments administratifs reste identique à 0,8 M €.

Les crédits des dépenses d'équipement hors programmes de travaux (chapitre comptable 21) sont en hausse par rapport au 5,7 M € de 2016, conséquence notamment de la proposition de mise en place d'une enveloppe de 0,5 M € destinée à un nouveau programme de rénovation des peintures extérieures des réservoirs.

Le programme 2017 de sécurisation et d'interconnexion des réseaux, pour la réalisation d'opérations locales, est valorisé à 3,3 M €, financé par des subventions à hauteur de 1,1 M € contre respectivement 2,4 M € de travaux et 0,8 M € de subventions prévues en 2016.

Compte tenu d'une enveloppe de 1 M € affectée aux rénovations de réservoirs, il reste 9,1 M € de crédits qu'il est proposé d'affecter en renouvellement de réseaux, dont les besoins prioritaires sont estimés, à ce jour, à 136 M € et concernent :

- 524 km de réseaux sur un total de 9 869 km
- 345 communes sur 576 communes adhérentes

A noter que si l'Agence de l'Eau devrait renouveler, en 2017, son appel à projet sur les rénovations de réseaux, Noréade pourrait de nouveau se positionner et augmenter ainsi son programme de travaux.

SERVICE EAU

Ventilation 2017 des dépenses d'équipement

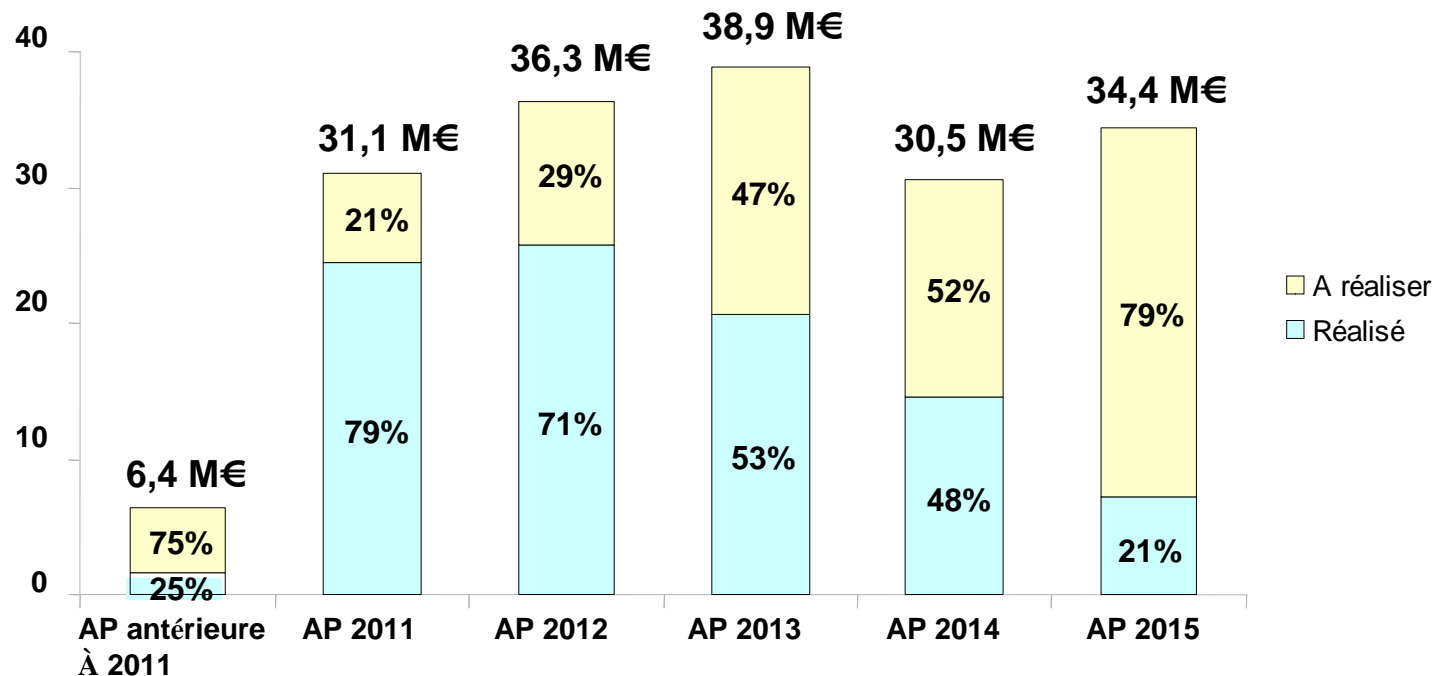
Type d'équipement	Propositions DOB 2017	Propositions DOB 2016
Service général (Bâtiments administratifs)	0,8 M€	0,8 M€
Chapitre 21 : Dépenses d'équipement hors programme de travaux (travaux ponctuels de rénovation et de réparation, achat de compteurs, acquisition de terrains, ...)	6,4 M€	5,7 M€
Travaux d'interconnexion	3,3 M€	2,4 M€
Rénovation et entretien des ouvrages de stockage	1,0 M€	1,3 M€
Renouvellement des branchements plomb	- M€	- M€
Opérations de renouvellement des installations de pompage et de traitement et opérations de renouvellement des réseaux.	9,1 M€	9,7 M€
TOTAL	20,6 M€	19,9 M€

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Etat d'avancement des Autorisations de Programme de travaux

(situation à fin 2015)



A fin 2015, le cumul des AP s'élève à 177,6 M € et le taux d'avancement est de 53%, contre respectivement 189,0 M € et 61% l'an dernier.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Programmes de travaux et financement – synthèse à fin 2015

Travaux et Subventions :

Le montant des Autorisations de Programmes (AP) non mandaté s'élève à : 82,7 M € (1)

Le montant des subventions à recevoir, pour ces mêmes travaux, s'élève à : 19,0 M € (2)

Par conséquent, le montant des AP restant à financer est de : 63,7 M € (3) = (1)-(2)

Rappel des résultats du compte financier 2015 :

L'excédent comptable 2015 incluant les restes à réaliser est de : 34,0 M € (4)

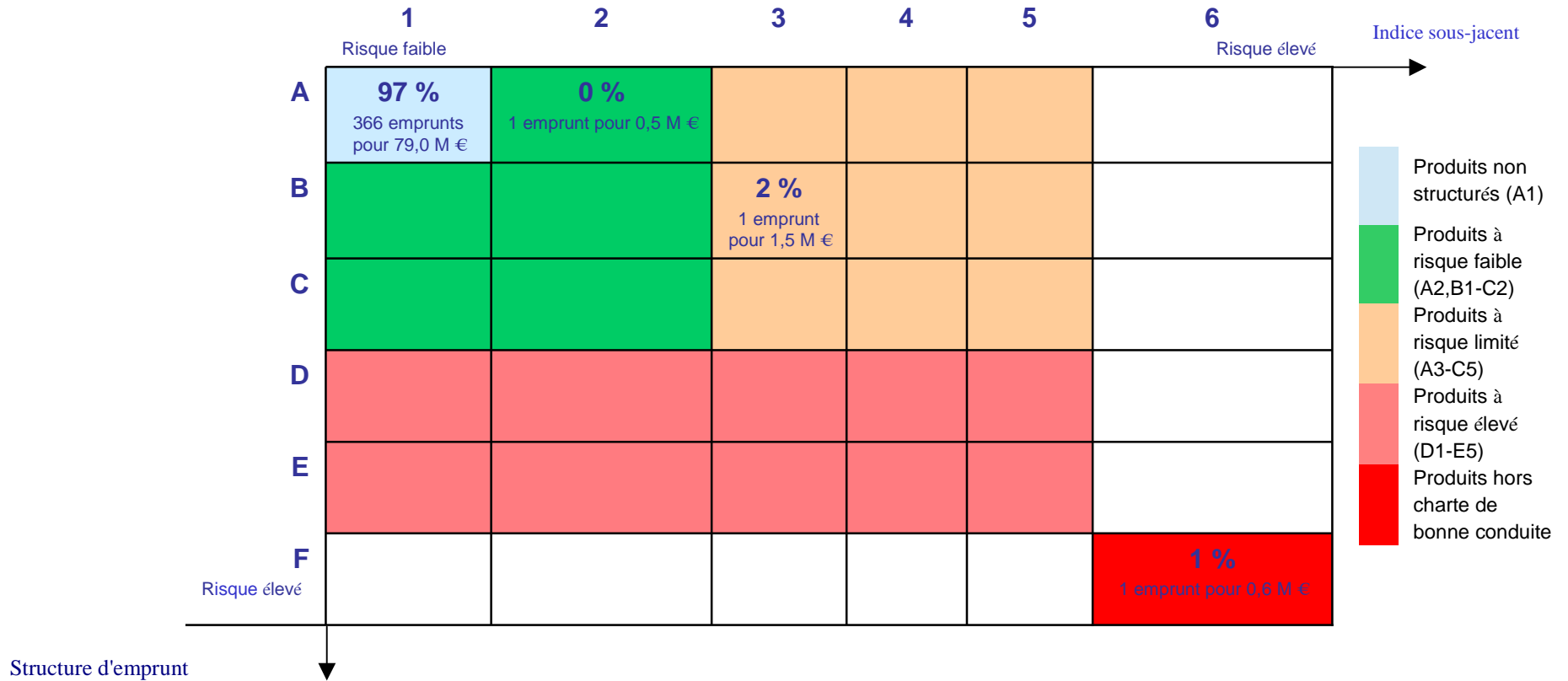
Les restes à réaliser en investissement s'élèvent à : 2,4 M € (5)

Le solde disponible du résultat comptable 2015 est de : 31,6 M € (6) = (4)-(5)

En affectant le montant du résultat 2015 (31,6 M €) au montant des AP restant à financer (63,7 M €), il faudrait emprunter 32,1 M € pour terminer la réalisation des AP votées.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Dette – Classification des emprunts en fonction du risque



SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Dettes – Classification des emprunts en fonction du risque

A fin 2015, l'endettement s'élevait à 81,6 M € et était composé de 369 emprunts.

Catégorie A1 : 72,2 M € d'emprunts à taux fixe (dont 52,1 M € d'avances sans intérêt) et 6,8 M € d'emprunts à taux variable.

Catégorie B2 : 1 emprunt repris lors d'une adhésion, dont le taux d'intérêt est basé sur l'inflation.

Catégorie B3 : il s'agit d'un emprunt à taux fixe de 3,42 % qui peut passer en taux variable simple.

Catégorie F6 : il s'agit d'un emprunt souscrit en francs suisse. Pas de coefficient multiplicateur, le taux d'intérêt de 3,25 % reste fixe pendant toute la durée de l'emprunt.

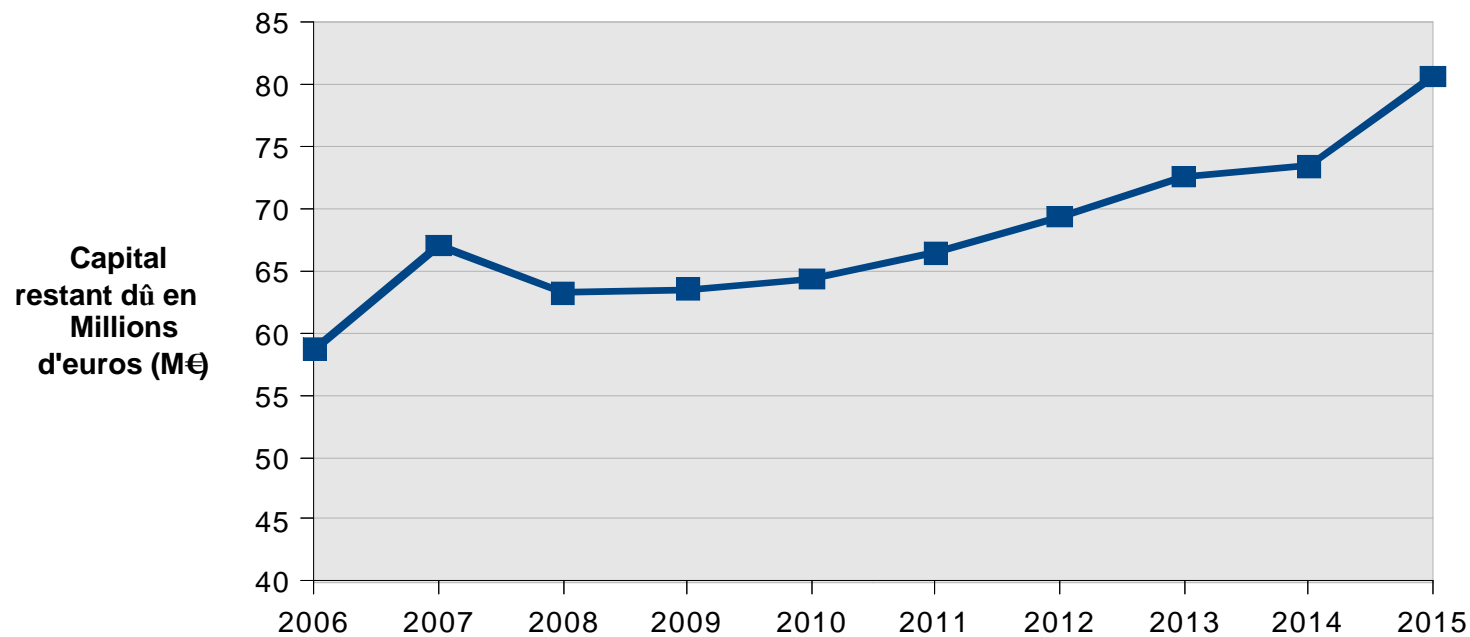
Par contre, suite à l'adhésion de la Communauté de Communes des Hauts de Flandres, Noréade a intégré, en 2016, 2 nouveaux emprunts structurés :

- Un emprunt classifié A2 de 0,4 M €, d'une durée résiduelle de 21 ans, dont le taux est égal à 4,3% + le taux d'inflation.

- Un emprunt classifié E1 de 3,5 M €, d'une durée résiduelle de 29 ans, dont le taux dépend de l'Euribor 3 mois : si ce taux est inférieur ou égal à 5,79 %, le taux est de 4,54 %, sinon le taux est égal à 4,54 % + 5 fois (euribor 3 mois – 5,79)

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Dette - évolution de l'endettement au 31/12/N



L'endettement est en hausse régulière depuis 2008, l'augmentation constante est la conséquence, d'une part, du financement des nouveaux programmes de travaux et, d'autre part, de la reprise d'emprunts, suite aux adhésions.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Dette – Projection à fin 2017

Sur la base des emprunts connus à ce jour, y compris les reprises d'emprunts des communes nouvellement adhérentes, l'endettement à fin 2017 s'élèverait à 73,6 M €.

Il convient de rappeler qu'en 2016, Noréade a procédé à un remboursement anticipé de l'avance départementale qui s'est traduit par une baisse de l'endettement de 9,5 M €.

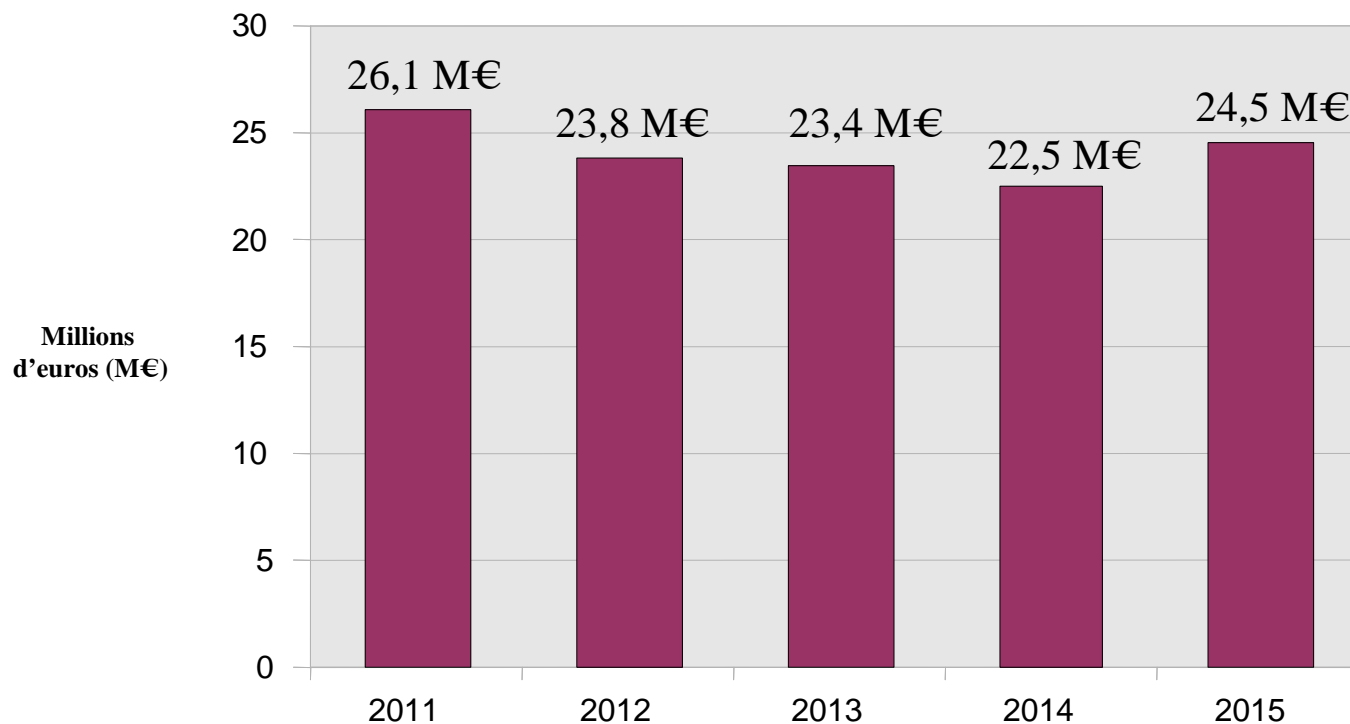
A cet endettement de 73,6 M € s'ajouteront les emprunts pour les travaux en cours de réalisation.

A fin 2015, il restait 32,1 M € de travaux à financer auxquels il convient d'ajouter les emprunts pour les programmes de travaux 2016, estimés à 13,0 M €, et pour les programmes de travaux de 2017, estimés à 13,0 M €, soit un total de 61,2 M € d'emprunts.

Mais compte tenu du décalage des travaux dans le temps, l'équivalent de 2,5 ans de programmation en fin d'exercice, l'endettement à fin 2017 devrait rester inférieur à 90 M €, hors nouvelles adhésions.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Evolution de l'autofinancement net annuel



L'autofinancement net de 2015, 24,5 M €, progresse par rapport à celui de 2014, 22,5 M €.

L'autofinancement net moyen sur les 5 dernières années s'élève à 24,1 M €.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Perspectives pour 2017

Objectifs du PPI 2015 - 2020 :

Pour rappel, les objectifs du PPI 2015 - 2020 étaient :

- de limiter la hausse des tarifs à 2 % dont 1 % due à l'inflation,
- de programmer des dépenses d'équipement variant de 29,3 M € à 33,6 M € par an sur la base d'un autofinancement net minimum de 16,1 M €, d'emprunts à hauteur d'environ 13,0 M € par an et de subventions pouvant varier de 1,0 à 4,5 M € par an selon le type de travaux.
- de définir comme prioritaire les opérations dont le coût rapporté au branchement est inférieur ou égal à :
 - ✓ 6 000 € par branchement, si la station d'épuration de l'agglomération est à construire
 - ✓ 9 000 € par branchement, si la station d'épuration de l'agglomération est existante.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Perspectives pour 2017

Evaluation des travaux à réaliser :

A ce jour, l'estimation des travaux à réaliser, en création ou renouvellement sont les suivants :

	Travaux	Dont travaux prioritaires
Création ou rénovation d'ouvrages de traitement	49 M €	
Création de réseaux	214 M €	92 M €
Renouvellement de réseaux	200 M €	
TOTAL	463 M€	

Tarifs 2017 :

Le taux d'inflation demeure durablement faible et reste proche de 0 %.

Pour la 3ème année du PPI 2015 - 2020, il est proposé de conserver l'objectif fixé initialement et d'augmenter, comme en 2016, les tarifs de + 1 % qui devrait permettre d'obtenir, après avoir provisionné les annuités des emprunts des travaux non terminés, un autofinancement net disponible de l'ordre de 20,3 M € pour les investissements 2017.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Capacité financière disponible pour 2017

La capacité financière 2017 pour le financement des investissements s'élèverait ainsi à :

	Montant 2017
Subvention Agence de l'Eau	3,5 M €
Autofinancement net disponible	20,3 M €
Emprunt	13,0 M €
Capacité financière 2017	36,8 M€

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ventilation des dépenses d'équipement

La provision pour les rénovations de bâtiments administratifs reste identiques à 0,6 M €.

Les 6,0 M € de crédits des dépenses d'équipement hors programmes de travaux (chapitre comptable 21) sont en hausse par rapport au 5,0 M € de 2016, compte tenu l'accroissement des dépenses nécessaires aux rénovations des équipements des stations de refoulement et de la nécessité de renouveler les 2 camions d'inspection télévisée.

Le PPI 2015 – 2020 a prévu de terminer les créations de réseaux du programme prioritaire des communes situées sur le département du Nord. Il convient donc d'inscrire un montant de 7,0 M € sur l'AP 2017.

Avec les 7,0 M € prévus pour les créations de réseaux liées au Programme Pluriannuel Concerté subventionnées par les Agences de l'Eau et les 8,0 M € dédiés aux constructions et rénovations des ouvrages de traitement, il reste 8,2 M € pour financer les opérations de renouvellement des réseaux existants.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ventilation 2016 des dépenses d'équipement

Type d'équipement	Propositions DOB 2017	Propositions DOB 2016
<u>Service général</u> (Bâtiments administratifs)	0,6 M €	0,6 M €
<u>Chapitre 21 : Dépenses d'équipement hors programme de travaux</u>	6,0 M €	5,0 M €
<u>Chapitre 23 : Programme de travaux</u>		
Programme d'opérations réseaux se substituant à celui subventionné par le Département du Nord	7,0 M €	6,0 M €
Plan Pluriannuel Concerté réseaux (Agence de l'Eau)	7,0 M €	6,0 M €
Ouvrages de traitement	8,0 M €	8,0 M €
Renouvellement et amélioration des immobilisations	8,2 M €	6,0 M €
TOTAL	30,2 M €	26,0 M €
TOTAL GENERAL	36,8 M €	31,6 M €

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Situation financière et évolution des tarifs

Compte tenu des excédents constatés depuis plusieurs années, les tarifs des contrôles des installations d'assainissement non collectif avaient été revus fortement à la baisse en 2015, tarifs qui ont été ensuite maintenus à l'identique en 2016, dans l'attente des résultats définitifs du compte financier 2015.

Ces résultats sont maintenant connus:

- ✓ Montant des recettes : 1 156 000 € en 2015 contre 1 763 000 € en 2014
- ✓ Résultat de l'exercice 2015 : - 6 000 €

Les nouveaux tarifs ont donc permis d'obtenir un équilibre financier sur l'exercice.

Orientations proposées

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif situées sur notre périmètre d'intervention est estimé à :

- 30 000 logements en zone d'assainissement non collectif
- 20 000 logements en zone d'assainissement collectif mais pas encore desservis par un réseau de collecte.

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Situation financière et évolution des tarifs

Il est proposé de se fixer comme objectif :

- de proposer, avant la fin 2018, un contrôle d'ANC à l'ensemble de nos usagers
- de garder le rythme d'un contrôle quadriennal de chaque installation

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire d'augmenter les effectifs des contrôleurs assainissement et d'embaucher 5 personnes supplémentaires sur la période 2017-2018, sous réserve de l'évolution de notre territoire pour la compétence Assainissement Non Collectif du fait de la loi NOTRE.

Pour 2017, il est proposé de reconduire, une nouvelle fois les tarifs de l'année précédente. Les dépenses supplémentaires de personnel seront compensées par des recettes nouvelles (installations contrôlées pour la première fois) ou par une ponction sur les résultats antérieurs cumulés qui s'élevaient, à fin 2015, à 1 488 000 €.